**MAJALAT – Série de webinaires**

**OUTCOME DOCUMENT**

***Gouvernance et l’Etat de droit dans le contexte du COVID-19***

**Sommaire:**

Le 28 mai 2020, le webinaire thématique sur la gouvernance et l'état de droit dans le contexte de COVID-19 a été organisé par le consortium MAJALAT dans le cadre d'une série de webinaires qui s'étalera de fin mai à fin septembre. La série couvrira également 5 autres domaines thématiques, à savoir le développement économique et le dialogue social, la migration et la mobilité, la sécurité et la lutte contre la violence, la justice climatique et la thématique transversale de la jeunesse. L'objectif de ce webinaire spécifique était de réfléchir à l'impact de la crise du COVID-19 sur la gouvernance et l'état de droit dans la région euro-méditerranéenne et de suivre les recommandations formulées au cours du cycle d'activité MAJALAT 2019. Les discussions se sont concentrées sur deux points d'entrée, l'un étant la corruption et l'autre le rétrécissement de l'espace pour la société civile.

Rétrécissement de l'espace et impact de Covid-19:

Les participants se sont d'abord concentrés sur le sujet de l'état d'urgence. Deux critères doivent être pris en considération lors de l'évaluation de l'utilité d'une telle dérogation:

1. Bien que certaines mesures restrictives adoptées par les gouvernements puissent être justifiées, l'état d'urgence ne doit pas violer les droits fondamentaux, car certains droits ne permettent aucune dérogation (comme l'interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, le droit à un procès équitable, etc.).
2. L'état d'urgence ne peut être déclaré que s'il est nécessaire de répondre à une situation très spécifique. La notion d '«état d'urgence» elle-même a une définition très précise visant à prévenir les abus des États, tels que les arrestations arbitraires ou la torture. À cet égard, les orateurs ont souligné le danger que les états d’urgence puissent devenir permanents étant donné que certains régimes le considèrent comme un outil utile les aidant à accroître leur autorité dans un certain nombre de domaines. Néanmoins, il ne faut pas oublier que ce ne sont pas seulement les autorités de l'État mais aussi les autorités locales qui ont tendance à abuser de telles situations. Par conséquent, au cours des dernières semaines, les mesures qui devaient à l'origine être conçues pour répondre à des circonstances exceptionnelles ou d'urgence sont devenues la règle.

Le cas de l'Algérie est exemplaire. La société civile algérienne étant déjà victime de répression, la crise sanitaire actuelle aggrave en outre sa situation. À la mi-mars, les autorités algériennes ont déclaré un verrouillage partiel. Le régime a utilisé la pandémie actuelle comme excuse pour intensifier sa répression contre les militants et les militants. Bien que cette crise soit une crise sanitaire, les mesures des autorités visaient essentiellement à accroître la répression politique en utilisant la peur du public. Des accusations ont été portées contre un certain nombre de militants. Même les activistes numériques, tels que les blogueurs ou les personnes actives sur Facebook, ont été réprimés par le biais du pouvoir judiciaire. Les gens ayant de plus en plus peur, la société civile n’est pas en mesure de mobiliser le public contre les actions répressives du gouvernement. On peut donc conclure que le régime a également utilisé la répression de la peur du public pour intensifier sa répression à l’encontre de la société civile et limiter davantage l’espace pour les acteurs sociaux indépendants. Cela arrive à un moment où la société civile est en outre paralysée par la situation économique. Sans système de justice et de bonne gouvernance indépendant et équitable, les pays peuvent avoir les meilleures lois, mais cela ne sert à rien si elles ne sont pas appliquées.

Corruption et l’impact du Covid-19:

De manière générale, les intervenants ont souligné que les niveaux de corruption restent très élevés dans la région MENA. Malgré les défis politiques qui ont secoué la région il y a 9 ans, les pays du voisinage sont encore très fragiles en matière de corruption. Dans la région du voisinage sud, les notes de l'indice de perception de la corruption ne se sont pas améliorées au cours des cinq dernières années. La corruption politique reste un défi majeur dans la plupart des États. Bien que certains pays soient appelés démocraties ou «démocraties en transition», la lutte contre la corruption ne fonctionne toujours pas comme elle le devrait. L'état d'urgence a été déclaré dans de nombreux États, impliquant des restrictions de mouvement, des restrictions à la liberté d'expression. De telles mesures, dans certains pays, ont contribué à centraliser le pouvoir entre les mains de l'exécutif, tout en affaiblissant les mécanismes de contrôle et de responsabilité en place, y compris les parlements. De plus, dans certains pays, des lois d'urgence ont été adoptées sans les processus constitutionnels nécessaires. Les médias ont été réduits au silence dans la plupart des régions pendant la détention de journalistes. En outre, des lois visant à restreindre la liberté d’expression des personnes sur les réseaux sociaux sont en cours de promulgation. Les mesures de passation des marchés sont parfois modifiées sans structure de gouvernance appropriée. En Libye, par exemple, le chef du département anti-corruption a été enlevé par le ministère de l'Intérieur. En l'absence de mécanismes de transparence appropriés, les défis liés au financement des besoins liés à COVID-19 ne font qu'augmenter. La corruption dans le secteur de la défense a l'un des taux les plus élevés au monde dans la région MENA. En conséquence, le transfert du pouvoir aux militaires constitue une étape très risquée dans une telle situation d'urgence. L'Algérie, l'Égypte, la Jordanie et le Maroc sont des exemples de pays où le secteur de la défense est confronté à un risque «critique» lié à la corruption. Dans ces États, il n’existe pratiquement aucune responsabilité ni transparence des institutions de défense et de sécurité. Dans ce contexte, il convient de noter que bon nombre de ces pays sont d'importants importateurs d'armes ou bénéficient d'une aide militaire internationale importante. En général, on peut dire que tous les pays de la région MENA souffrent d'un manque de surveillance, d'un secret excessif et d'un népotisme généralisé avec des réseaux fondés sur les liens familiaux et commerciaux dans la passation des marchés de défense.

Un certain nombre de bailleurs de fonds assouplissent leurs garanties anti-corruption, telles que les mécanismes de diligence raisonnable, de surveillance et de responsabilité au nom d'un impact rapide, alors que nombre de ces acteurs sont des pays européens. Le Liban, par exemple, est actuellement en négociation avec le Fonds monétaire international. On sait que les décisions sont presque exclusivement prises par le pouvoir exécutif, sans aucune consultation des acteurs économiques ou de la société civile. Il s'agit donc d'un cas d'école pour la non-application des mécanismes de responsabilisation.

Il convient de noter que la corruption est un phénomène que l'on retrouve également dans le domaine de l'aide humanitaire. Elle se traduit nécessairement par une réduction de la quantité et de la qualité de l'aide atteignant les bénéficiaires visés et, par conséquent, peut prolonger les crises humanitaires. En outre, il existe des formes non financières de corruption qui affectent les efforts de secours humanitaire, telles que le népotisme dans le recrutement du personnel, le copinage dans la sélection des bénéficiaires, l'ingérence politique dans la distribution de l'aide et l'exploitation sexuelle de ceux qui demandent l'accès à l'aide.

**Conclusion:**

Une série d'États ont déclaré l'état d'urgence alors que cela va malheureusement de pair avec le risque de violations et de violations des droits de l'homme. Nous pouvons actuellement constater que de nombreuses autorités de la région du voisinage sud utilisent le prétexte pour être forcées d’agir rapidement afin de saper l’état de droit. Les participants ont convenu qu'un état d'urgence devait être imposé lors d'une situation d'urgence explicite qui, dans ce cas, a provoqué le déclenchement de la pandémie actuelle. Néanmoins, dans certains cas, COVID-19 sert de prétexte à d'autres mesures qui sont prises sans justification réelle et concrète. Dans de nombreux cas, l'état d'urgence est déclaré unilatéralement sans aucune consultation avec d'autres acteurs, tels que la société civile. Beaucoup de gens craignent que cela ne conduise finalement à la restriction d'un certain nombre de droits: les droits politiques, les droits civils ainsi que les droits économiques et sociaux. La société civile de la région du voisinage sud étant de plus en plus mise à l'écart, de nombreux experts craignent que la situation ne s'aggrave. En outre, il existe un risque élevé que les parties les plus vulnérables de la population, à savoir les personnes handicapées et les femmes, soient les plus durement touchées par les conséquences économiques de la pandémie actuelle.

Les défis posés à la bonne gouvernance et à l'état de droit sont en réalité structurels et non situationnels. La crise actuelle a mis en lumière des faiblesses qui existaient déjà dans le domaine de l'État de droit dans les États du voisinage sud. Un état d'urgence ne doit pas violer les droits fondamentaux et, pour cela, il est nécessaire d'avoir un état de droit solide. De plus, l'état d'urgence devrait être utilisé exclusivement pour répondre à une situation très spécifique. Néanmoins, la société civile est déjà témoin et dénonce un certain nombre de violations des droits dans la région. Les états d'urgence ainsi que les lois d'urgence sont utilisés pour réprimer la société civile. En fait, ils sont utilisés pour limiter la liberté d'expression et de réunion, pour instrumentaliser le pouvoir judiciaire (comme on le voit en Algérie) et pour réprimer les personnes critiquant le régime. De plus, les mécanismes de contrôle (tels que les parlements) sont constamment affaiblis, ce qui aggrave globalement la situation des défenseurs des droits de l'homme et des organisations de la société civile.

La corruption est encore très élevée dans la région. L'une des principales formes de corruption dans la région est la corruption politique. Il est donc important de se concentrer sur cette sous-zone spécifique. Néanmoins, d'autres formes de corruption, comme les formes non financières, sont en même temps facilitées par la crise. Alors que pour certains États, ces développements sont de nature intentionnelle, d'autres pourraient tout simplement ne pas être en mesure de suivre correctement la situation en raison de la crise actuelle.

Même si la pandémie COVID-19 pose certains défis, elle donne également à la région du voisinage sud et à l'UE la possibilité de repenser certains modèles économiques et sociaux ainsi que certaines politiques (telles que les politiques de mobilité) qui se sont révélées très faibles la crise. Des pays comme le Portugal ont donné le bon exemple. L'opportunité actuelle devrait être utilisée par la société civile pour repenser d'une manière ou d'une autre leur implication dans les questions sociales et politiques tout en repensant la relation Sud-Nord qui ne devrait pas être exclusivement destiné sur le commerce mais aussi sur les êtres humains.

**Recommandations:**

L'un des objectifs du webinaire mentionné était de rédiger de nouvelles recommandations pour l'Union européenne sur la question de la gouvernance et de l'État de droit sur la base de celles qui avaient déjà été convenues lors du Forum de la société civile de Bruxelles 2019. Le consortium MAJALAT a convenu avec les participants que ils leur renverraient les recommandations du Forum de l'année dernière afin que ce dernier puisse renvoyer leurs remarques et commentaires dans les 48 heures qui suivent pour qu'ils soient inclus. S'il n'y a pas d'amendements ou de remarques sur les recommandations, elles seront considérées comme adoptées.

**Les recommandations suivantes ont été acceptées par les participants lors du webinaire:**

*Rétrécissement des espaces*

 - Surveiller les mesures prises par les gouvernements à l'égard des défenseurs des droits humains, des journalistes et des personnes critiques du régime pour faire la lumière sur les abus de pouvoir potentiels ou concrets

*Combattre la corruption*

* Recommandations aux gouvernements:
* Suspendre le gouvernement et les processus d'approvisionnement tant qu'ils ne sont pas transparents dans leur exercice
* Introduire une procédure de suivi des fonds de dons privés afin de suivre où ils sont envoyés, comment ils sont dépensés et sur quels critères ces décisions sont basées
* Recommandations aux donateurs:
* Des institutions telles que le FMI, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et l'UE devraient promouvoir la transparence, la responsabilité et l'état de droit dans les programmes de secours d'urgence liés aux coronavirus pour garantir que les milliards de dollars qu'ils versent à des dizaines de pays aident le plus vulnérable. Dans l'Union européenne, les autorités de surveillance d'un certain nombre de pays ont déjà alerté les institutions financières sur les risques accrus de blanchiment de capitaux liés à la pandémie. Selon une analyse d'EUROPOL sur les développements actuels, les formes de criminalité telles que la cybercriminalité, la fraude et le commerce de produits contrefaits sont en augmentation.
* Se concentrer davantage sur la corruption dans le secteur militaire et de la défense.

**Recommandations à la suite du Forum de la société civile de Bruxelles 2019:**

*Rétrécissement des espaces*

-Sur les GONGO: le caractère indépendant des OSC est au cœur de la communication de l'UE COM (2012) 492. Par conséquent, les délégations de l'UE sont invitées à: - s'engager dès que possible dans des discussions avec une véritable OSC pour trouver un mécanisme concret adapté à chaque pays contexte pour identifier les GoNGO. Ses conclusions devraient alimenter une version mise à jour des feuilles de route des OSC de l'UE et d'autres documents internes sur la société civile.

-Sur le financement des organisations de réfugiés palestiniens et syriens: l'UE doit intensifier ses efforts pour fournir un accès et un financement aux OSC locales en Palestine et dans les camps de réfugiés palestiniens et syriens où qu'ils se trouvent, car le financement de ceux-ci diminue avec un effet néfaste.

-Sur le financement pluriannuel: les délégations du SEAE et de l'UE, la DG DEVCO et la DG NEAR devraient systématiquement et périodiquement mettre à la disposition de la société civile des informations pertinentes et utiles sur le processus de programmation - des réflexions et analyses initiales à la décision finale sur chaque programme pluriannuel et son financement. et le développement - par exemple: annoncer des opportunités / lieux pour la société civile de s'engager, en temps opportun.

-L'instrument NDICI: les droits de l'homme, la participation de la société civile et le genre doivent être de plus en plus intégrés dans chaque instrument externe et priorité de l'UE dans le cadre du nouveau CFP. Par extension, les OSC devraient être en mesure de contrôler les instruments et les politiques liés à la lutte contre le terrorisme, la sécurité et l'exportation d'armes dans la région du voisinage sud sur une base régulière et transparente.

-Sur l'espace rétréci: Majalat propose d'étudier la possibilité de mener un projet pilote pour évaluer la situation pays par pays concernant l'espace rétrécissant ou d'élaborer un plan précis pour un rapport à rédiger lors d'une prochaine phase de Majalat.

- Financement crypto: Majalat propose que l'UE examine et évalue la faisabilité d'utiliser la crypto monnaie dans les pays où l'accès au financement par les OSC locales est restreint en raison de dispositions légales (en particulier dans un contexte non démocratique).

- Normes fiscales: l'UE devrait appliquer les mêmes normes fiscales pour les subventions aux gouvernements et aux ONG en matière de TVA.

-Sur la conditionnalité concernant les violations des droits de l'homme commises par les institutions publiques et les gouvernements: l'UE est encouragée à utiliser un ensemble progressif de sanctions commençant par une approche `` moins pour moins '' qui comprend la réduction de 10% des enveloppes nationales comme signal politique envoyé au avant d'activer la «clause suspensive des droits de l'homme» plus officielle.

*Combattre la corruption*

-Sur les contrôles financiers et d'audit: l'UE est invitée à être plus proactive dans ses contrôles financiers et d'audit vis-à-vis des institutions publiques des pays partenaires qui acheminent des fonds de l'UE. Dès qu'il existe des doutes légitimes du côté de l'UE, un mécanisme de contrôle rapide devrait être mis en place.

- Suivi des investissements mixtes par la société civile: le soutien budgétaire est de plus en plus orienté vers les investissements mixtes. Cette approche est alignée sur le concept national de «Green New Deal pour les économies européennes». Dans ce contexte en évolution, Majalat appelle le SEAE et la DG NEAR à créer un espace ouvert pour les OSC afin de surveiller ces nouvelles modalités et les opportunités concrètes pour la société civile de participer à ces mécanismes en tant qu'acteurs importants de la justice sociale.

-Transparence de la programmation: les négociations en cours sur les instruments et la prochaine programmation devraient être utilisées par l'UE pour renforcer la mise en œuvre des outils de suivi des accords de voisinage sud en accordant une attention particulière à la bonne gouvernance des fonds de l'UE et à la lutte contre la corruption par la transparence vis-à-vis de la vis-à-vis des OSC de la société civile et des journalistes.

- Visas d'or: le haut représentant de l'UE est invité vis-à-vis de ses pairs du Collège des Commissaires à faire pression pour une meilleure gouvernance et transparence dans la publication des noms des citoyens qui ont obtenu des visas d'or.

-Mesures à l'encontre des personnes responsables de corruption: le SEAE est invité à étendre le récent mécanisme de l'UE contre les personnes responsables de violations des droits de l'homme (qui permet de suivre et d'interdire ces personnes en provenance d'Europe) aux personnes qui fuient leur pays pour corruption (une fois qu'il est officiellement établi par les autorités nationales et la justice).

-Les dénonciateurs: la contribution de la société civile est fondamentale pour pousser les gouvernements à adopter des lois pour protéger les dénonciateurs. Le processus de suivi des OSC est fondamental pour promouvoir une mise en œuvre efficace. L'UE est invitée à soutenir le travail accompli par ces organisations au niveau national. La nouvelle directive interne de l'UE sur les lanceurs d'alerte donne un élan intéressant aux délégations de l'UE pour promouvoir des initiatives similaires avec les pays partenaires.

-Recouvrement d'actifs: l'UE devrait fournir un soutien technique aux pays partenaires lorsque le recouvrement d'avoirs est impliqué par le biais d'une nouvelle initiative de l'UE visant à mobiliser les meilleures pratiques et normes existantes au niveau international. Cette initiative devrait inclure des procédures standard à appliquer dans différents contextes.